49me année — N° 39 | Le numéro 10 centimes — SECONDE EDITION | Lundi 17 février 1919

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Suisse Catholique
Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1
Suisse	Fr. 2.50	6.—	10.—	11.—
Etranger	» 4.—	10.—	19.—	31.—

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 centimes.
Compte de chèque postal IIa 54

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
S.A. SUISSE DE PUBLICITÉ
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Canton :	1re insertion	20 cent.	la ligne ou son espace
	les suivantes	15 »	
Suisse		25 »	
Etranger		30 »	
Réclames		55 »	

O. f. X. E. V. V.

Nouvelles du jour

Le maréchal Foch à Trèves pour les négociations de l'armistice.
M. Wilson va aux Etats-Unis pour quelques semaines.

Les négociations pour le renouvellement de l'armistice ont commencé à Trèves. Le maréchal Foch a notifié les conditions des Alliés. On n'est pas au clair sur ces exigences. Une dépêche de Berlin dit que les Alliés ont formulé, en sus des conditions déjà convenues précédemment, celle de la cessation des opérations militaires allemandes contre le Polonais. Le gros point des anciennes conditions, c'est la remise de la flotte de commerce de l'Allemagne aux Alliés ; ceux-ci ont déclaré qu'ils ne pouvaient, autrement, se charger de ravitailler l'Allemagne. Le ministre Erzberger a été violemment attaqué dans la presse et jusque dans l'assemblée nationale de Weimar pour avoir consenti à la remise de la flotte. Il s'est justifié en disant qu'il ne s'agissait pas d'une aliénation définitive de la marine marchande, mais d'un prêt qu'on ne pouvait refuser si l'on voulait que l'Allemagne fût ravitaillée.

Les nouvelles négociations se sont engagées sur un certain ton comminatoire, de la part du maréchal Foch, qui ne veut pas de temporisation. Mais il ne faut pas trop s'alarmer de ces apparences. Tout en rudoyant l'Allemagne, les Alliés n'ont aucune envie de la jeter dans des extrémités qui la rendraient la proie du bolchévisme. Comme le dit le *Journal des débats*, il serait trop paradoxal de provoquer l'anarchie en Allemagne et de vouloir, en même temps, qu'elle paye ses dettes.

***

M. Wilson, qui devait partir samedi de Paris et s'embarquer, hier, dimanche, à Brest, a quitté Paris vendredi soir, et le *George-Washington* a levé l'ancre, samedi matin déjà, à 11 h. 15.

Il n'est pas rare qu'on devance ainsi les horaires fixés pour les déplacements des gros personnages, car il n'est pas inutile de dépister les gens qui auraient de mauvais desseins. *Il y a des bolchévistes partout*, et le parti de l'anarchie politique et sociale pouvait souhaiter de faire disparaître celui en qui repose une des garanties de l'ordre et de la paix dans le monde. Il faut encore faire des vœux pour que le *George-Washington* ne heurte pas les mines errantes qui, provenant des régions de la Manche, flottent entraînées par les courants de l'Atlantique et reviendront, croit-on, en majeure partie, visiter les régions de leur point de départ, en suivant le *gulf stream*, pour recommencer leur migration. Celle-ci ne sera pas éternelle, car, peu à peu, ces mines, dont l'enveloppe métallique sera attaquée par les sels marins, perdront leur étanchéité et s'immergeront au fond des océans. Le danger, toujours moindre, n'aura totalement disparu, disent les océanographes, que dans une vingtaine d'années, inquiétante perspective qui empêchera les traversées d'être des voyages de plaisir.

***

Les délégations lituanienne, esthonienne, lettone et ukrainienne, à Paris, ont décidé d'envoyer une note collective à la conférence de la paix, afin d'expliquer les raisons pour lesquelles elles ne peuvent pas participer à la conférence de l'île des Princes.

Ne pas déférer à une invitation diplomatique eût été, en d'autres circonstances, fort désobligeant pour les Alliés. Mais les Français et les Anglais sont, au contraire, ravis que les diverses nationalités de l'ex-empire russe se dérobent de la sorte, car cela les tirera d'un mauvais cas en leur permettant de dire aux bolchévistes : « S'il ne vient que vous, la conférence est sans objet. » On échappera à la situation fausse, caractérisée par Gustave Hervé en ce seul titre : « Lénine cité en conciliation. »

***

Il y a eu huit jours vendredi, la Chambre française devait, comme nous l'avions annoncé, continuer la discussion de l'interpellation sur les mines de Briey. L'abondance des tractanda avait forcé à renvoyer ce sujet à vendredi 14 février.

L'intérêt s'est un peu émoussé pendant les derniers quinze jours. M. Loucheur, ministre de la reconstruction industrielle, a pu affirmer, sans être contredit, que, si l'exploitation allemande des mines de Briey n'avait pas été gênée par les bombardements d'avions, c'était sur les instructions formelles du ministère de la guerre, qui recommandait d'attaquer les gares et d'éviter des bombardements isolés d'usines, parce qu'ils étaient inefficaces pour le plan général. Et le ministre qui avait donné ces instructions, c'était le socialiste Thomas, qu'on ne pouvait pas soupçonner d'avoir subi les suggestions des grands métallurgistes français soucieux de retrouver intactes, au jour de la paix, les installations utilisées momentanément par l'ennemi.

L'interpellateur socialiste Barthe a reçu, par les déclarations de M. Loucheur, une douche d'eau froide. Il lui était arrivé déjà, dans la *quinzaine, une cruelle aventure*.

Le socialiste Barthe, au cours de sa première interpellation, avait dit que, pour faire épargner Briey, le comité des grands métallurgistes avait payé un certain Hoschiller, qui, dans le journal le *Temps*, en plusieurs articles, avait démontré que les *Allemands pouvaient se passer aisément du* bassin de Briey et qu'il ne valait donc pas la peine de faire une expédition hasardée et coûteuse pour le reprendre.

M. Barthe jetait, en même temps, des soupçons sur la nationalité de Hoschiller, qui pouvait bien être Allemand.

Or, le chef socialiste Merrheim, dans une lettre aux journaux, s'est dénoncé comme l'auteur de la campagne menée dans le *Temps* par Hoschiller. Quand donc un socialiste reproche au gouvernement de n'avoir pas fait attaquer Briey, un autre socialiste est obligé de se lever pour dire : « Pardon, c'est moi qui ai fait valoir les raisons de ne pas l'attaquer. »

Mais l'erreur initiale reste : Briey n'a pas été défendu par l'armée française, parce que le gouvernement n'avait pas envisagé la suprême importance qu'il y avait à ne pas abandonner la production du fer à l'ennemi.

***

Des milliers de Croates réunis en assemblée extraordinaire à Agram, capitale de la Croatie, ont envoyé au congrès de la paix, par l'intermédiaire de M. Wilson, une protestation contre les actes de violence que les troupes serbes commettent dans leur pays. Ils demandent que ces troupes soient retirées immédiatement de la Croatie, de la Slavonie et de la Dalmatie, afin que le peuple croate puisse manifester sa libre volonté dans les futures élections pour l'assemblée constituante. Les Serbes voudraient imposer aux Croates la dynastie des Karageorgevitch. Les Croates n'en veulent pas ; ils désirent une république yougoslave confédérée, à l'imitation de la Suisse et des Etats-Unis. Ils demandent, en outre, la convocation d'une Constituante où d'une assemblée législative pour les territoires de la Croatie, de la Slavonie et de la Dalmatie.

Comme on le voit, l'Etat yougoslave n'est pas encore né ; il n'existera que sous la forme d'une confédération, ou il ne sera pas, car les Slaves du sud sont trop différents les uns des autres pour tenir tous ensemble sous le *même sceptre*.

***

Sur quatre sous-marins allemands qui ont quitté dernièrement le port de Kiel pour être rendus par leurs équipages dans un port anglais, deux ont sombré en cours de route. Comme ce fait s'est produit aussi pour le navire de commerce allemand *Wotan*, on se demande si les équipages n'ont pas préparé le sort de ces bâtiments pour ne pas les livrer aux puissances ennemies.

Autour de la Conférence

—o—

Paris, 10 février.

La Conférence de la paix qui siège au quai d'Orsay n'a pas, il faut le reconnaître, bonne *presse en France. Nombreuses sont les critiques* que formulent les journaux ; bien autrement variées et acerbes sont les récriminations qu'on peut recueillir en se mêlant à la foule qui lit ces journaux et discute leurs conclusions. Il n'est pas, jusqu'ici, un acte ou une décision de la Conférence qui n'ait fait éclater un concert de reproches.

On a critiqué amèrement la répartition des voix aux différents Etats représentés. Sous les yeux de millions de lecteurs, a passé ce tableau suggestif : Haïti, Libéria, Brésil, Chine, Cuba, Guatémala, Honduras, Nicaragua, Panama, qui n'ont pris aucune part active à la guerre, disposent ensemble de 9 voix. L'Empire britannique a 6 voix pour 658,706 tués, tandis que la France, qui a eu 1,385,300 tués et une partie de son territoire dévasté, n'obtient qu'une voix. Et l'on faisait suivre cette statistique de cette interrogation : « Que fait-on du droit ? »

L'appel adressé aux bolchéviks a mécontenté tout le monde. Il a mécontenté leurs adversaires, indignés de cette concession qui comportait *une reconnaissance de fait du gouvernement de* Lénine et Trotzky ; il a mécontenté leurs amis, furieux de voir, selon leurs propres expressions, les révolutionnaires russes parqués dans une île de la Marmara comme des chiens galeux.

La solution des problèmes territoriaux n'a pas paru aux Français une moins amère dérision. M. Wilson préconise l'internationalisation des anciennes colonies allemandes et d'un certain nombre de territoires turcs. Aussitôt on évoque les successives faillites de ce système du mandat international dans le bassin libre du Congo et au Maroc.

Et cela continue pour la délimitation des frontières roumaines, polonaises, serbes, tchécoslovaques, grecques.

Vous comprendrez que je n'ai pas la prétention de vouloir juger de haut l'œuvre de la Conférence et décider souverainement si les critiques qui l'assaillent sont justifiées ou non. Il m'a semblé plus utile de rechercher la raison de cet état d'esprit, hostile, dans l'ensemble du public, à la grave assemblée du quai d'Orsay.

Parmi les adversaires irréconciliables de la Conférence, il faut ranger en premier lieu nos bolchévistes. Nous en avons et malheureusement leurs effectifs sont plus grands qu'on ne veut le reconnaître, et, surtout, leur activité dépasse de beaucoup leur importance numérique. Ils multiplient leurs journaux, leurs affiches, leurs conférences, et, par la multiplicité de leurs interventions, donnent l'illusion du nombre et de la puissance. Tous ceux-là ne rêvent que révolution et, de tous leurs appétits déchaînés et exaspérés, ils appellent les orgies des quelques mois de ripaille que leur permettraient le pillage et l'incendie des maisons bourgeoises, dussent la ruine et la misère universelles sortir de ces excès. Pour ces forcenés et leurs dupes, la Conférence de Paris, servie par les armes victorieuses des Alliés, est le grand obstacle à la propagation de l'anarchie selon le système russe cher à leur cœur. Dès lors, elle est l'ennemie et, par tous les moyens, ils cherchent à la discréditer et à saper son œuvre.

Il y a ensuite les politiques qui, par déférence pour M. Wilson, n'osent faire autrement que d'accepter la formule de la Société des nations, mais qui, au fond, n'y croient pas et n'en veulent pas. Ces politiques, au cours de la guerre, ont conclu des accords territoriaux qu'ils ont consignés dans des traités secrets venus au jour les uns après les autres. On a vu ainsi apparaître *successivement le traité entre l'Angleterre et* le Japon, qui attribue à ce dernier pays les îles allemandes du Pacifique nord et celles du sud à l'Australie ; le traité entre la France, l'Italie et la Grande-Bretagne, disposant en faveur de l'Italie d'une partie de la côte adriatique aujourd'hui revendiquée par les Yougo-Slaves ; le traité entre les Alliés et la Roumanie, payant l'intervention roumaine, non seulement de la Transylvanie, qui est terre roumaine, mais encore de la totalité du Banat, dont la meilleure moitié au moins est serbe ; et bien d'autres traités. Pour établir la Société des nations et faire triompher les fameux 14 points wilsonniens, il faut nécessairement liquider ce legs encombrant *de l'ancienne diplomatie et reviser ces accords* dans un sens peu conforme à certaines ambitions. Ceux qui sont peu convaincus de la viabilité de la Société des nations et qui prétendent nécessaire de prendre des garanties territoriales en vue des inévitables conflits futurs, ne sont évidemment pas satisfaits. Leur presse riche et puissante assourdit le public de ses clameurs et trouve, dans chaque décision, matière à interminables polémiques.

Il y a enfin une foule de braves gens qui s'étaient naïvement fait de la Conférence l'idée d'une sorte de Messie, qui, d'un coup de baguette magique, allait ramener sur la terre l'âge d'or et faire régner l'ordre, la concorde, la prospérité. Comme les résultats se font attendre, la déception se traduit par des critiques qui ne font pas avancer les affaires, mais qui soulagent la bile de ceux qui les formulent. Il y en a, en effet, qui n'ont jamais voulu comprendre, que, composée d'hommes, la Conférence ne pourrait pas faire autre chose qu'une œuvre humaine, c'est-à-dire une œuvre temporaire, imparfaite et, par *sa nature même, incapable de donner satisfaction* à tout le monde. On a voulu exiger des plénipotentiaires réunis à Paris ce que le bon Dieu Lui-même ne parviendrait à donner aux hommes qu'en supprimant tout d'abord leur liberté, c'est-à-dire l'unanimité dans les idées et la parfaite abnégation dans les actes. Avouons que c'était demander beaucoup, que c'était demander trop. Un arbitre, appelé à trancher un litige, peut mettre toute son habileté et toute son impartialité à couper, comme on dit, la poire en deux : il lui sera toujours bien difficile de contenter également les deux parties.

Voilà ce que devraient se dire tous les féroces critiques qui, chaque jour, déversent leur mécontentement, à colonnes que veux-tu, dans les journaux de Paris et de province. Voilà, hélas, ce qu'ils ne se disent pas. Au point de vue de l'Entente, toute campagne dont le résultat est de discréditer d'avance les décisions de la Conférence de Paris ne peut avoir que de fâcheux résultats. Avec toutes les imperfections et toutes les faiblesses inhérentes à une institution humaine, malgré les réserves expresses que peuvent appeler les antécédents ou les idées de tel ou tel de ses membres, la Conférence est, à l'heure présente, la ressource suprême de l'ordre et de la tranquillité. Son œuvre vaudra ce qu'elle vaudra et durera ce qu'elle pourra : elle est, pour le moment, la seule barrière qui se puisse opposer à l'anarchie envahissante. Le désordre est partout, et, quoi qu'en ait dit M. Poincaré, le microbe du bolchévisme ne s'attaque pas seulement aux nations vaincues ; il guette et menace les peuples vainqueurs. Dans le monde désorganisé et ébranlé par la guerre, la Conférence apparaît le seul organisme purement humain qui ait quelque chance de sauvegarder et de rétablir l'ordre. La paix du monde de demain est attachée au respect des lois et des accords qui sortiront des délibérations du Quai d'Orsay. Ce n'est donc pas faire œuvre bonne ou opportune que d'ameuter l'opinion d'avance contre ces décisions. Toute polémique dont la violence discrédite l'autorité fait le jeu de la révolution internationale. L'heure n'est pas aux vaines récriminations : elle est à la discrétion et à la discipline. Les plénipotentiaires réunis à Paris ne manquent ni d'intelligence, ni de patriotisme, ni de droiture. Ils ont droit que les peuples leur fassent crédit.

Cette vérité, de temps en temps, un journaliste courageux élève la voix pour la rappeler. Malheureusement, ces interventions sont trop rares et trop peu écoutées, et c'est profondément regrettable.

R. M. B.

Au Conseil national

Les dernières séances

Berne, 15 février.

En l'absence des journalistes, une trentaine de députés (sur 189 !) ont liquidé, vendredi soir, de neuf à onze heures, le débat sur la revision de la Constitution. A ce qu'on nous raconte, l'orateur du Centre libéral et le porte-parole *des socialistes se sont déclarés entièrement* d'accord pour la suppression des articles constitutionnels dirigés contre la liberté religieuse des confédérés catholiques. Les trois motions Scherrer-Füllemann, Musy et Forrer ont été renvoyées sans opposition au Conseil fédéral.

Samedi matin, courte séance d'adieux. M. Ilg a essayé de rétablir son « postulat » concernant l'introduction de nouvelles branches de production dans les usines militaires, le Conseil des Etats l'ayant quelque peu défiguré. Battu, par 42 voix contre 11, le député socialiste a protesté contre la validité de cette votation, la majorité de la Chambre étant déjà partie.

Quant à l'assistance en faveur du personnel auxiliaire des services dits de guerre de l'administration fédérale, M. le conseiller fédéral Schulthess cherche à calmer l'indignation de l'interpellateur M. Grimm, en assurant que le Conseil fédéral est prêt à respecter les intérêts des employés licenciés et à placer dans d'autres postes les quatre cents personnes en question. Mauvaise affaire pour la Confédération, si elle était forcée à conserver pour toujours le personnel auxiliaire dont l'engagement ne prévoyait que le temps de la durée des services de guerre !

M. Ryser a attaqué, par une interpellation, la hausse des prix du bois à brûler décidée par le Conseil fédéral en décembre dernier. M. le président Ador a attiré l'attention sur le fait que le marché du bois est soumis aussi à la loi de l'offre et de la demande, et que la crise du charbon a ses répercussions naturelles sur le bois. Les cantons ont été consultés, et le Conseil fédéral a fixé des prix moyens.

Les musées scolaires suisses qui se plaignent que la franchise de port leur a été enlevée ont été déboutés, après rapport de M. Burren, pour raison d'incompétence des Chambres. Toutefois la commission, appuyée par M. Hardmeyer, a recommandé au Conseil fédéral une aide plus large à ces entreprises intéressantes.

A dix heures, la session a été close. Le parlement reviendra à Berne dans cinq semaines déjà.

L'Eglise russe s'adresse à l'Eglise latine

L'archevêque d'Omsk, Silvestre, et les chefs de l'Eglise orthodoxe dans les régions délivrées de la domination des bolcheviks adressent au Saint-Père et aux archevêques de Paris, de Londres et de New-York, aux métropolites (schismatiques) de Belgrade, de Bucarest et d'Athènes, et à tous les patriarches d'Orient, un message dans lequel il est dit :

« Les bolcheviks ayant usurpé, en 1917, le pouvoir en Russie, font une œuvre de destruction envers la société et la civilisation. Ils persécutent la religion et le clergé, dévastent les églises et les *sanctuaires vénérés par le peuple* russe. Les sacristies historiques et les bibliothèques patriarcales de Pétrograd et de Moscou ont été pillées. Le métropolite de Kief, Wladimir, vingt évêques et des centaines de prêtres ont été assassinés, enterrés vivants ou mutilés.

« A Toula et à Kharkof, des processions religieuses rassemblant une grande affluence populaire ont été dispersées à coups de fusil. Là où règnent les bolcheviks, les Eglises chrétiennes sont persécutées avec plus de cruauté qu'aux premiers temps de l'ère chrétienne. Les bolcheviks commettent des infamies religieuses, proclamant la socialisation des femmes, professant la licence des mœurs.

« Partout c'est la *mort, la famine. La population* est exténuée par ces rudes épreuves. Si quelques-uns en sortent purifiés, d'autres succombent.

« Seulement la Sibérie et l'Oural délivrés des bolcheviks sont en train de rétablir leur existence sur le principe des lois.

« C'est avec une profonde douleur que nous vous faisons part des malheurs que subissent des millions de Russes. Au nom de la solidarité, de la miséricorde, de la fraternité chrétienne, nous espérons pouvoir compter sur votre compassion, comme représentants de l'Eglise chrétienne. Que vos ouailles en soient informées, qu'elles adressent à Celui de qui dépend la vie et la mort des prières ardentes pour ceux qui, au nord de l'Europe, au XXme siècle, deviennent par amour du Christ des martyrs pour la foi. »

Les Israélites reconnaissants

Le Pape a reçu, ces jours derniers, le secrétaire général de la Société israélite de Constantinople, Makir Bohar, qui tenait à remercier Benoît XV de la protection accordée par Mgr Dolci, délégué apostolique, à l'élément hébreu en Turquie, durant la guerre.

Cuirassé français échoué

Sébastopol, 13 février.

Le grand dreadnought français *Mirabeau* s'est échoué hier, au cours d'une violente tempête de neige, devant Sébastopol. Sa position est critique.

Le *Mirabeau*, cuirassé de 19,000 tonnes, est l'une des meilleures unités de la flotte française. Il est monté par 23 officiers et 900 marins.

Les Alliés en Pologne

Varsovie, 15 février.

La mission d'enquête interalliée est arrivée le 12 février. Elle a été reçue par M. Paderewsky et une foule énorme qui l'acclama. La mission a eu des conférences, le 13 février, avec les personnalités polonaises ; puis elle a rendu visite à M. Pilsudsky, *avec lequel elle a échangé des* vues générales sur les différents problèmes polonais.

M. Tramschinski, ancien député de la Posnanie au Reichstag, a été élu président de la Diète polonaise.

Tué par une mine en Belgique

Mons, 15 février.

(Havas.) — Un officier anglais examinant un pont a été tué par une mine placée par les Allemands. Un soldat qui l'accompagnait a été mortellement blessé. Plusieurs ouvriers ont été grièvement blessés. Deux autres mines ont été découvertes dans les fondations du pont.

Le sort du Luxembourg

Paris, 16 février.

(Havas.) — Le comité franco-luxembourgeois a adopté un ordre du jour rappelant les anciens droits de la France et demandant que l'on consulte la population pour régler le sort du Luxembourg.

A Constantinople

On mande de Constantinople que, à l'occasion de l'arrivée du général Franchet d'Espérey, le journal turc *Hadissat* parut encadré de noir,

avec un article plein d'allusions et de menaces. Il dit que le sort est inconstant et que la situation pourrait bien changer un jour. Il fut suspendu pour un temps indéterminé. Les journaux turcs *Ati, Yenighiosa, Alemdar* ont été aussi suspendus pour langage violent à l'égard des chrétiens. L'application sévère de la censure imposée par l'Entente produit de la consternation parmi la presse de langue turque, jouissant jusqu'ici d'une liberté beaucoup plus large que les autres journaux de langue non turque. Les journaux annoncent que le parti de l'Entente libérale tient prête la liste du nouveau cabinet et du personnel de l'administration pour le cas où il serait appelé au pouvoir.

Les origines de la guerre

Le correspondant du *Temps* à Londres a télégraphié, en date de samedi :

On attend impatiemment la publication fixée à aujourd'hui du livre du professeur Oman sur les origines de la guerre, d'après des documents en grande partie anglais, mis à sa disposition par le Foreign office.

Le professeur Oman analyse notamment l'origine d'une dépêche adressée, disait-on, par M. de Bethmann-Hollweg au baron Tschirchky, ambassadeur d'Allemagne à Vienne, qui fut publiée le 1er août par la *Westminster Gazette*, le grand journal libéral du soir.

Voici le texte de cette dépêche qui n'a pas été reproduite dans le Livre blanc allemand, ni dans le Livre rouge autrichien, mais qui a été citée par le docteur Michaëlis au Reichstag, en juillet 1917 :

« Nous ne saurions attendre de l'Autriche qu'elle négocie avec la Serbie, avec laquelle elle est déjà en état de guerre. Cependant, le refus de négocier avec Pétrograd serait une grave faute. Nous sommes, en fait, prêts à faire notre devoir. Néanmoins, en tant qu'allié, nous devons refuser de nous laisser entraîner dans une conflagration mondiale, parce que l'Autriche-Hongrie n'aura pas tenu compte de nos avis. Votre Excellence exposera ces vues au comte Berchtold avec toute la solennité et la gravité requises. »

La conclusion à laquelle aboutit le professeur Oman, à la suite de son examen de l'origine de ce document, est qu'il constitue un faux émanant probablement du ministère des affaires étrangères de Berlin tendant, par cette pièce supposée, de faire croire qu'elle avait essayé en vain d'arrêter l'Autriche.

Arrivée de Mme Roosevelt

Partie de New-York le 5 février, le paquebot transatlantique *La Lorraine*, est arrivé vendredi matin à 4 heures, sur rade du Havre.

Au nombre des passagers se trouvaient Mme Théodore Roosevelt, veuve de l'ancien président des Etats-Unis, qui vient en France pour se rendre sur le coin de terre où est tombé et a été inhumé son fils, le capitaine aviateur Quentin Roosevelt. Sur le même paquebot est arrivé aussi M. Paul Claudel, ambassadeur de France au Brésil.

La veuve de l'ancien président des Etats-Unis et le lieutenant-colonel Théodore Roosevelt ont pris place dans un wagon-salon de la Compagnie P.-L.-M., et sont arrivés à Paris vendredi après midi.

Mackensen en captivité en Hongrie

Budapest, 15 février.

(Nouvelles hongroises.) — On apprend plusieurs détails au sujet de la vie de Mackensen en captivité, par une lettre que son adjudant a envoyée à son ami le consul Lehmann :

« Deux mois se sont écoulés depuis que nous avons quitté Bucarest et sommes arrivés à Nagyszeben et à Nagyvarad. Nous fûmes ensuite internés à Foth et maintenant nous nous trouvons, depuis le 4 février, en captivité française à Futtak. Notre situation n'est pas devenue meilleure ; le commandant français ne s'occupe pas de nous. Nous sommes bien installés au château du comte Chotek, mais nous n'avons pas de liberté de mouvement. La maison est entourée par des fils de fer barbelé et nous sommes surveillés par cinq soldats. Nous n'avons pas de trafic postal ; on nous a pris aussi nos automobiles. Le maréchal supporte cet état de choses sans énervement et j'espère que je rentrerai avec lui en bonne santé. »

Tableaux italiens

Les Italiens viennent de se faire restituer par l'Autriche une soixantaine de tableaux que cette dernière avait transportés de Venise à Vienne lors du traité de paix de 1866, après la guerre de Sadowa. L'Italie avait bien signé alors sa renonciation à cette collection artistique, mais les Italiens prétendent aujourd'hui que cet accord n'a pas de valeur, parce qu'il leur avait été imposé par la force.

C'est le général Segre, chef de la mission italienne pour l'armistice, qui est allé prendre possession de ces tableaux au musée impérial de Vienne.

Les événements de Russie

L'assassinat des grands-ducs

Londres, 15 février.

La princesse Paloï, femme du grand-duc Paul Alexandrovitch qui fut tué le 20 janvier, vient d'arriver ici après une fuite mouvementée de Pétrograd.

Elle confirme que son mari a été tué, ainsi que les trois autres grands-ducs Nicolas Mikaïlovitch, Dimitri Constantinovitch et Georges Mikaïlovitch. La veille de l'exécution, dit-elle, elle fut informée par une commission extraordinaire que le jour suivant les quatre quands-ducs seraient libérés de prison. Ils furent tués avec des pistolets par des gardes rouges, Blagovidorf, qui appartint autrefois à la police, et Soloviof. Les corps des grands-ducs furent enterrés ensemble dans la cour de la prison avec ceux d'autres personnes exécutées.

NÉCROLOGIE

Camille Debans

On annonce de Nice la nouvelle de la mort du journaliste et romancier Camille Debans, décédé à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Il était né à Caudéran (Gironde), en 1834.

D'abord journaliste, et l'un des chroniqueurs les plus goûtés du *Moniteur universel*, il se tourna peu à peu vers le roman, auquel, sans jamais cependant renoncer au journalisme, il finit par s'adonner d'une façon plus spéciale. Il fut aussi l'un des collaborateurs les plus appréciés du *Journal des Voyages*.

Académie française

Dans sa dernière séance, l'Académie a déclaré la vacance du siège de M. Lamy.

Lecture a été donnée de la lettre par laquelle M. Paul Fort, « le prince des poètes », pose sa candidature au fauteuil de M. Edmond Rostand. Les autres candidats à ce siège sont : MM. Paul Adam, Auguste Dorchain, Edmond Haraucourt, Francis Jammes (catholique), Alfred Poisat et Georges de Porto-Riche.

Nouvelles diverses

On annonce la visite du roi d'Angleterre à Bruxelles pour la fin de cette semaine.

— Selon la *Berliner Zeitung*, M. Ebert, le nouveau président de la république allemande, fera une visite aux gouvernements des Etats confédérés et plus tard aux gouvernements étrangers.

— Le vapeur danois *Russ* va quitter Copenhague pour la France, ayant à bord les Français qui étaient détenus en Russie.

— Le président Wilson a accepté la démission de M. Sharp, ambassadeur des Etats-Unis à Paris.

Buvez le
STIMULANT
Apéritif au Vin et Quinquina

EN ALLEMAGNE

Radek avant son arrestation

Le célèbre propagandiste révolutionnaire russe qui a été arrêté à Berlin a reconnu avoir reçu mission du soviet de Moscou, pour fomenter la révolution en Allemagne. Il avait fui de Berlin après la défaite des Spartaciens, s'était rendu à Vienne, puis était revenu à Berlin, où il avait réinstallé son bureau de propagande sous l'enseigne d'un cabinet médical tenu par un de ses amis. Radek portait constamment avec lui une petite pharmacie contenant un choix de poisons et de contre-poisons. Il prenait du contre-poison après chacun de ses repas.

On a vu qu'il a dénoncé deux socialistes allemands, Richard Müller et Molkenbuhr, comme ses complices.

Le parlement de Weimar

M. DAVID
Député socialiste
ex-président de l'assemblée nationale allemande

M. David a été professeur de lycée ; il est journaliste et auteur d'un projet de socialisme agraire. Il a cinquante-six ans.

Echos de partout

ATTENDRE LE VERBE

On sait que, dans la construction de la phrase allemande, le verbe qui l'éclaire et en détermine le sens est rejeté tout à la fin et n'arrive qu'après un discours souvent interminable. Exemple pris sur un modèle réduit : « J'ai, dans le paternel jardin, un soir de sentimentale promenade avec la hautement honorable dame de M. le chef de gare d'Elberfeld, mes belles neuves bottes et mes mauves chaussettes étourdiment perdu. »

Ainsi l'auditeur est-il forcé à une attention soutenue, jusqu'au bout, comme l'amateur qui veut connaître le dénouement d'une pièce bien faite ou d'un feuilleton fortement charpenté.

On est obligé d'écouter l'Allemand jusqu'à ce qu'il ait prononcé le verbe, c'est-à-dire la fin de la phrase. Au contraire, dès les premiers mots prononcés par un orateur français, on sait ou on croit savoir ce qu'il va dire : on cesse de l'écouter, on l'interrompt, on parle en même temps que lui.

MOT DE LA FIN

Un prêtre de Paris, devant bénir un grand mariage, voit arriver la fiancée dans la tenue scandaleuse que donne aux dames la mode actuelle. Il dit alors :

— Nous procéderons à la cérémonie dès que Mademoiselle aura pu réparer le désordre de sa toilette.

Confédération

La situation du Lœtschberg

L'administration de la compagnie du Lœtschberg publie un communiqué relatif à sa situation financière. Elle rappelle que la Confédération avait obligé le Lœtschberg à construire sa ligne à double voie, d'où un surplus de dépenses considérable. La compagnie du Lœtschberg a toujours fait valoir qu'il était du devoir de la Confédération de prendre à sa charge une partie de ces frais supplémentaires.

Aujourd'hui que la guerre est finie, la compagnie revient à la charge.

Une requête demandant l'allocation d'une subvention nouvelle a été adressée, en 1917 déjà, au gouvernement de Berne.

Le communiqué de la Compagnie dit que les chemins de fer des Alpes bernoises sont obligés d'entreprendre un assainissement important de leur situation financière. Un apport important est garanti par le gouvernement français, à la condition que la Confédération, de son côté, alloue une subvention supplémentaire équitable.

Les pacifistes suisses

Les délégués des associations pacifistes suisses composant la société suisse de la paix se réuniront à Genève, les 1er et 2 mars prochains.

Les taxes postales

On dément qu'un projet d'augmentation des taxes postales soit à l'étude à la Direction générale des postes.

ELECTION LAUSANNOISE

Les électeurs socialistes lausannois ont procédé hier au remplacement d'un de leurs représentants, M. Anton Suter, le richissime philanthrope qui subventionnait généreusement le parti. M. Suter émigre à Paris.

Des deux candidats en présence, M. Cottier, un jardinier que sa paisible profession n'empêche pas d'être un furieux révolutionnaire, et le sieur Ulrich Gailland, l'ex-instituteur valaisan dont l'apostasie fit si grand bruit jadis, et qui se distingua dès lors au premier rang de la libre pensée militante, c'est M. Cottier qui l'a emporté, à une centaine de voix de majorité.

Les Lausannois ont trouvé M. Gailland par trop indigeste.

LA VIE ÉCONOMIQUE

La ration de graisse

L'Office fédéral de l'alimentation communique que la suppression attendue du rationnement en graisse ne peut pas avoir lieu encore, à cause des difficultés persistantes dans les transports. Toutefois, on pourra ajouter, aux rations normales de 100 grammes de beurre et de 500 grammes de graisse, une ration supplémentaire de 500 grammes de graisse pour mars et avril. S'il ne se produit pas de nouveaux obstacles dans les transports, on peut espérer que la carte de graisse sera abrogée dans deux mois.

Les cartes de fromage

Afin de permettre aux consommateurs d'acheter leur fromage au moment où ils en ont le plus besoin, la validité des cartes de fromage de février et des mois suivants est prolongée jusqu'en juillet 1919.

Hausse du bétail et de la viande

L'Office fédéral de l'alimentation a pris les décisions suivantes en ce qui concerne les prix maxima du bétail de boucherie et la vente de gros bétail bovin : Le prix de 2 fr. 60 par kilo (poids vivant), est porté à 3 fr. ; le prix maximum de 4 fr. 60 par kilo de viande est porté à 5 fr. 30. Les cantons sont autorisés à réduire ces prix ou à les augmenter jusqu'à 30 cent. par kilo, suivant les circonstances locales et le coût des transports.

En outre, l'Office fédéral de l'alimentation a abrogé les prix maxima pour les veaux de boucherie et la viande de veau.

Véhicules à benzine

Les propriétaires de véhicules à moteurs qui, jusqu'ici, étaient porteurs de cartes, peuvent circuler dès maintenant librement. Pour l'obtention d'essence, ils peuvent s'adresser à la fabrique suisse d'explosifs, société anonyme, Dottikon (bureau à Zurich).

Une communication officielle fait ressortir expressément que la livraison de benzine n'est permise que contre la carte, qui est délivrée comme jusqu'ici, et qu'il est interdit d'employer du pétrole pour actionner les véhicules à moteur.

La volonté des morts

En 1917, le conseil d'administration de l'hôpital de Porrentruy revisait le règlement d'organisation et d'administration de cet établissement et il le soumettait à la sanction du Conseil exécutif.

Cinq membres catholiques du Conseil d'administration protestèrent contre une ou deux dispositions du règlement établi par la majorité radicale. Ils demandèrent, en outre, l'inscription d'un article statuant que l'hôpital de Porrentruy « est tenu de faire célébrer annuellement les services religieux aux intentions des fondateurs de l'établissement, conformément à la décision prise par l'administration en 1819 et exécutée jusqu'en 1874 ».

Le gouvernement bernois attendit plus d'une année pour répondre aux recourants, et sa réponse est l'approbation de la désinvolture dont témoignèrent les sectaires bruntrutains à l'égard de la volonté des fondateurs de l'hôpital.

« Quant à la célébration des messes fondées, dit le Conseil exécutif dans sa singulière réponse, on pourrait se demander si une prescription y relative doit nécessairement trouver place dans le règlement d'organisation ou les statuts d'un hôpital ; une telle disposition ne figurait déjà plus dans le règlement de l'hôpital de Porrentruy du 19 décembre 1901. En tout cas, l'insertion d'une pareille prescription ne se justifierait que s'il n'y avait pas de doute sur son bien fondé. Or, l'obligation de faire dire les messes en question étant contestée par la majorité des membres du conseil d'administration de l'hôpital susmentionné, la sanction du nouveau règlement en cause ne saurait être différée jusqu'à ce que les tribunaux civils aient prononcé sur ce point litigieux. »

Le gouvernement bernois s'en remet donc à l'avis d'une majorité anticléricale pour savoir s'il convient de faire célébrer des messes à l'intention des membres fondateurs d'un hôpital.

Mais il est établi que ces messes ont été célébrées jusqu'en 1874, c'est-à-dire jusqu'à la persécution kulturkampfiste, et que des documents en imposent la célébration. Cette obligation, dit le *Pays*, n'a pas même été contestée durant le schisme.

FAITS DIVERS

SUISSE

Tué à la montagne

Une colonie de secours de Thusis a retrouvé, après de longues recherches, les traces d'un officier allemand interné, disparu sur le versant gauche de la vallée grisonne du Sarhus. Ayant constaté que l'officier avait dû être tué sur le coup, ou qu'il avait en tout cas succombé à ses blessures, les hommes, épuisés, rétrogradèrent après deux nuits passées au froid. La levée du corps se fera l'un de ces jours.

Un voleur de manteaux

On a arrêté à Berne un employé d'une administration fédérale qui avait la spécialité de voler des manteaux dans les restaurants et les hôtels pour les revendre. Ce personnage avait un traitement de 300 fr. par mois, plus les suppléments.

---

31 *Feuilleton de la LIBERTÉ*

L'étreinte du passé

par HENRI ARDEL

Le Dieu auquel croyait Monique, le Dieu qu'elle enseignait aux garçons du catéchisme, ce Dieu, d'après eux, savait tout, voyait tout... Alors, il savait qu'elle avait tué ; qu'elle avait menti ; qu'elle avait surpris l'amour d'un homme qui avait foi en elle... Alors, s'il était justice, ce Dieu, comment allait-il la traiter ?

Un obscur frémissement passa dans l'âme de Vania... Depuis le jour où les paroles de Monique avaient fait jaillir en elle une conception nouvelle de son acte, elle s'était résolument appliquée à les oublier pour vivre dans le seul présent. Et elle y était si bien parvenue qu'elle n'avait pas, une seconde, pensé à un réveil possible en accompagnant son mari à cette messe.

Mais voici que, de nouveau, la préoccupation du passé ressuscitait en elle, lui donnant l'impression de griffes qui s'implantaient dans la chair... Heureusement, Michel n'en pouvait rien savoir.

Elle jeta un regard vers lui. Il avait les bras croisés sur la poitrine, et il contemplait l'autel étincelant avec une expression profonde en ses yeux qui, à certaines heures, se posaient sur elle avec tant d'amoureuse tendresse...

Cette fois, elle n'essaya pas de le rappeler à elle. Entre Michel et le Dieu qu'il reconnaissait pour son Maître, elle sentait un mystérieux dialogue qu'elle n'avait pas le droit de troubler, elle qui, devant Lui, était, évidemment, une criminelle. S'il avait la puissance, à quoi servirait qu'elle, toute petite, chétive unité dans la foule des êtres, se dressât ferme, résolue, intrépide, pour rejeter le passé et garder son bonheur présent ?... S'il existait tel que leur religion le présentait, il la briserait d'une façon ou d'une autre...

Mais, après tout, peut-être, il n'était pas impitoyable comme elle l'imaginait... Monique disait aux enfants du catéchisme qu'il était bon... Comment ne comprendrait-il pas que, si elle avait frappé, c'était dans un élan irraisonné de révolte ? Il savait bien que c'eût été impossible qu'elle racontât la vérité à Michel ! Qu'est-ce que cela faisait, ce qui avait été ?... Personne n'en souffrait. Olivier était rentré dans le néant, après être mort sans douleur, sans vision de sa fin imminente... Oui, dans le néant...

Elle répéta les mots, comme pour mieux faire pénétrer en elle la conviction. Il y a quelques mois, elle ne doutait pas de cette destinée commune à tous les hommes... Et maintenant, parce qu'elle avait eu la curiosité d'étudier les dogmes du catholicisme, elle songeait que, d'après ces dogmes, l'être continuait à vivre après la mort de sa chair, portant la responsabilité de ses actes, les expiant s'il avait transgressé la loi et était mort sans pardon...

D'un insensible mouvement, ses lèvres murmurèrent :

— Il ne faudrait pas qu'il souffrît ainsi, à cause de moi... Ce ne serait pas juste !

La justice !... Toujours la justice... Comme c'était singulier que cette pensée lui revint si souvent, maintenant !

D'un geste machinal, elle secoua la tête, comme pour écarter les pensées troublantes ; et sa volonté se raidit, afin qu'elle pût s'enfermer dans l'apaisante douceur de l'heure présente. Mais, tout bas, avec passion, elle se prit à murmurer :

— *Michel, je t'aime... Je t'aime... Je t'aime !* Ne me repousse jamais !

A travers la distance, sentait-il le cri éperdu, pareil à une plainte, qui jaillissait du cœur bouleversé de Vania ? Il releva la tête, ferma le livre qu'il tenait et lui sourit... Dans ses yeux, il y avait un amour infini.

— S'il savait... s'il apprenait, jamais plus il ne me regarderait ainsi, pensa-t-elle.

Et l'inflexible résolution s'affirma en son cœur :

— Il ne faut pas qu'il sache... Il ne saura pas...

La messe était terminée. Il lui fit signe. Et ils suivirent la foule qui sortait.

— Tu n'es pas fatiguée ? ma Vania, interrogea-t-il, tout de suite. Cela ne t'a pas semblé trop long ?

— Long ?... J'ai passé dans ton église des instants inoubliables... Oh ! Michel, pourquoi n'ai-je pas été élevée comme toi... comme Monique !

— Mais, Vania, rien n'est perdu !... Quand tu le voudras, nous pourrons devenir plus un encore !

— Michel, mon Michel, si je le pouvais, comme je jetterais mon âme dans la tienne pour que tu lui fasses le bien qu'il lui faut !...

Elle s'arrêta court. C'était insensé de toucher à ces questions qui pouvaient amener Michel à lui demander des choses auxquelles elle ne pourrait lui répondre !... Et, changeant de ton, elle pria caressante :

Michel, ce soir, ne parlons plus de cela... veux-tu ? Songons seulement que nous nous aimons...

— Et allons, en amoureux, au réveillon qui *nous attend ! finit-il* avec une vivacité joyeuse.

Elle eut un soupir d'allégement.

Le ton de Michel avait agi comme un baume sur sa blessure... C'était absurde, de regarder vers le passé qui était mort.

Près de Michel, il ne devait plus exister que la Vania nouvelle, créée par son amour.

CHAPITRE IV

Le mois de janvier passa pour Vania pareil à un rêve charmant.

Si forte avait été, par son père, l'éducation de son vouloir, qu'elle avait pu rejeter complètement les souvenirs importuns, pour jouir du merveilleux bonheur que lui accordait la destinée.

Elle avait partout un succès de femme qui lui était précieux, par ce qu'elle en faisait hommage à Michel, dont un nouveau procès, triomphalement gagné, affirmait la réputation. Dans son salon, tout de suite, elle avait eu le don de grouper de nombreuses personnalités, intellectuelles, artistiques, mondaines aussi, qui venaient à elle, attirées, puis invinciblement retenues par son charme, auquel nul ne résistait.

Beaucoup des relations de la famille Corbiéry y avaient paru, d'abord, amenées par la curiosité de connaître l'héroïne d'un procès fameux, dont la sédution avait été si puissante sur son avocat même, qu'il l'avait épousée... Puis, l'approchant, tous, à leur tour, avaient été conquis, oublieux de leurs préventions, captifs du charme de cette fine créature qui, si délicatement féminine, possédait l'envergure de pensée d'un homme, une prodigieuse facilité pour s'assimiler toutes les questions, un sens raffiné des choses de l'art. — Et cela, c'était l'œuvre d'Olivier Dantesque... L'empreinte demeurait...

On faisait chez elle d'excellente musique. On y causait comme savaient le faire Michel et ceux qu'il recevait, remuant les idées de toutes sortes, jetant à profusion dans le vol des propos, l'originalité, l'esprit, le paradoxe aussi bien que la vérité...

(A suivre.)

Publications nouvelles

Revue Suisse des accidents du travail. Editeurs Ferd. Wyss, Berne, Münzgraben, 2.

Cette revue est entrée dans une nouvelle phase de son développement qui sera tout particulièrement marquée par le renforcement du comité de rédaction et de la phalange des collaborateurs, qui comptent au nombre de leurs membres les spécialistes les plus éminents. Grâce à la collaboration du président du conseil d'administration, ainsi que du chef du contentieux de la Caisse nationale des assurances, à Lucerne, on espère pouvoir utiliser, dans l'intérêt du développement de la médecine et de la jurisprudence en matière d'accidents, une partie du riche matériel statistique dont dispose cet établissement.

Par suite d'une décision du Tribunal fédéral des assurances, les arrêts de principe de ce tribunal seront publiés dans la revue.

Œuvres de charité internationale

A Saint-Gall, dernièrement, la section locale de l'Association catholique a entendu une conférence de M. Buomberger, rédacteur de l'*Ostschweiz*, sur les œuvres charitables de la Suisse à l'égard des belligérants. Le conférencier a parlé notamment de ce qui s'est fait et continue de se faire en faveur des enfants des pays éprouvés par la guerre. L'œuvre d'hospitalité pour les petits Autrichiens a son principal foyer à Saint-Gall. M. Buomberger a annoncé que les autorités suisses ont autorisé le séjour dans notre pays de nouvelles caravanes d'enfants de Vienne, de Salzbourg, du Vorarlberg et du Tyrol. Il en viendra encore 2500.

M. Buomberger a parlé également des œuvres en faveur de la Belgique, dans lesquelles notre pays tient une place très honorable. Saint-Gall se distingue, ici aussi, au premier rang. Le conférencier a mentionné en particulier l'entreprise de la restauration de l'université de Louvain, œuvre qui tient à cœur à tous les catholiques. Les sentiments exprimés à ce sujet par le conférencier et ceux de l'assemblée ont été consignés dans une chaleureuse dépêche adressée au R. P. de Munnynck, professeur à l'Université de Fribourg.

* * *

Le comité autrichien de secours en faveur des enfants viennois hospitalisés en Suisse nous prie de publier les *remerciements suivants* :

Le comité se sent pressé d'adresser ses plus vifs remerciements à la population de la Suisse occidentale, pour les nombreuses marques de compassion et de générosité qu'il en a reçues à l'adresse des enfants de Vienne, de Linz et de Graz venus en Suisse pour y recouvrer des forces et qui ont été l'objet de nombreux dons en habits, chaussures, linge, victuailles, etc.

Dieu bénisse la Suisse pour sa charité !

Au nom du comité de secours
aux enfants de Vienne :
Mme Gerta von Einem.

Au nom de la Municipalité de Vienne :
Léopold Touwla.

* * *

Les Zuricois ont organisé pour leur compte le ravitaillement de Vienne. Leur premier train de secours a pu transporter en Autriche environ 250,000 kg. de victuailles. Ces secours seront distribués à 200,000 enfants des familles les plus misérables. La Gazette de Zurich fait un tableau lamentable de la détresse qui règne dans les quartiers extérieurs de Vienne. D'innombrables familles logent dans des caves, sans meubles, sans literie, presque sans vêtements : tout a été vendu pour acheter de quoi manger.

FRIBOURG

Un souvenir de la démobilisation du régiment fribourgeois

De nombreux officiers et soldats ont exprimé le désir de posséder et de conserver le texte des allocutions qui leur furent adressées le 7 janvier, jour de la démobilisation. Ce désir si légitime vient d'être réalisé.

Une élégante plaquette, sortie des presses de l'Imprimerie Saint-Paul, contient les adieux émus du commandant du régiment, lors de la remise des drapeaux, et les paroles chaleureuses de remerciements de M. Deschenaux, vice-président du Conseil d'Etat. Le tableau d'honneur des trois bataillons 14, 15 et 16 porte les nom, prénom, grade, date de naissance et de décès des soldats tombés victimes de la grippe, l'indication du lazaret où ils ont succombé. L'allocution prononcée à l'église de Saint-Nicolas par le capitaine-aumônier Savoy fait revivre une heure pleine d'émotion.

Par les soins dévoués de notre Direction militaire cantonale, cette brochure-souvenir sera envoyée aux officiers et aux soldats du 7e régiment d'infanterie. Elle sera adressée également aux familles des soldats morts au service du pays.

Concert d'abonnement

Nous rappelons que le deuxième concert d'abonnement aura lieu demain soir, mardi, à 8 h. ¼, à la Grenette.

Il y aura un service de tramways à la sortie.

Soupes populaires

L'Œuvre des « soupes populaires », si appréciée de la classe pauvre, vient d'assumer la tâche de faire distribuer, le matin, avant la classe, une ration de soupe à quelques centaines d'élèves très nécessiteux qui, au foyer paternel, ne reçoivent, comme déjeuner, qu'une nourriture tout à fait insuffisante.

La Commission des écoles recommande donc instamment à la générosité du public cette œuvre si bienfaisante, qui compte sur un appui charitable pour suffire aux multiples dépenses qui lui sont imposées par les nécessités actuelles.

Marché de Fribourg

Prix du marché du samedi, 15 février :

Œufs, 1 pour 40 centimes. Pommes de terre, les 5 lit., ½ fr. 10. Choux, la pièce, 20-50 cent. Choux-fleurs, la pièce, 40 cent.-1 fr. 50. Carottes, les 2 lit., 30-60 cent. Poireau, la botte, 10-20 cent. Epinards, la portion, 30 cent. Oignons, le paquet, 15-25 cent. Raves, le paquet, 10-20 cent. Salsifis (scorsonères), la botte, 40-60 cent. Choucroute, l'assiette, 20-25 cent. Carottes rouges, l'assiette, 15-25 cent. Rutabagas, la pièce, 10-30 cent. Choux de Bruxelles, 2 lit., 1-1 fr. 30. Pommes, les 5 lit., 60 cent.-1 fr. 25. Citrons, la pièce, 15 cent. Oranges, la pièce, 10 cent. Noix, le litre, 80 cent.

L'action sociale en Gruyère

L'Union romande des travailleurs catholiques développe son activité dans tous les domaines sociaux : Conférences populaires, cours sociaux, semaines sociales, cercles d'études, diffusion de tracts, propagande par la presse, voilà le cadre de son activité intellectuelle et morale.

Les sections ouvrières groupent, sur le terrain paroissial, tous ceux qui s'intéressent au bien-être et à l'élévation de la classe ouvrière ; par leurs séances mensuelles, elles s'efforcent d'instruire le peuple et de le faire participer plus activement à la vie politique et sociale.

Les syndicats groupent, pour les instruire, les ouvriers d'une même entreprise ; ils s'efforcent, par un contact permanent avec les employeurs, de maintenir des relations cordiales de confiance mutuelle, tout en défendant énergiquement les intérêts des ouvriers.

Les divers groupes d'assurance-maladie et décès donnent aux membres, de plus en plus nombreux qu'ils comptent, toute garantie contre les imprévus si redoutables pour l'ouvrier vivant d'un salaire quotidien.

Enfin, les coopératives *Concordia* offrent à leurs membres et à toute la population les denrées les meilleures aux conditions les plus favorables.

Tel est le plan de l'action sociale de l'Union romande des travailleurs catholiques. C'est celui qui se développe en Gruyère au milieu de bien des difficultés. En butte à des hostilités tenaces et à des oppositions qui ne désarment jamais, l'*Action sociale* fait son chemin, pour le plus grand bien matériel, intellectuel et moral des populations qui lui donnent leur confiance.

L'année 1918 fut marquée par une extension rapide du mouvement coopératif ; les coopératives *Concordia* ont essaimé dans toute la Haute-Gruyère. En quelques mois, l'œuvre se développait à Gruyères, s'installait à Enney, à Montbovon, à Albeuve, à Estavannens, au Pâquier, à Charmey, à Cerniat et, enfin, à Corbières. C'était quatorze magasins qui offraient ainsi à une clientèle sans cesse croissante et satisfaite les denrées les plus variées. Ce développement rapide fut le résultat des restrictions apportées par la guerre et des menaces d'invasion d'une œuvre étrangère aux idées de la région. Partout, les autorités locales et les promoteurs du mouvement eurent à cœur, non pas de faire concurrence au commerce local, mais de le transformer, en offrant aux anciens débitants des situations équivalentes et parfois meilleures ; l'idée coopérative, si ancrée dans la Gruyère et dans le canton de Fribourg, se réalisait dans le domaine commercial. Une comptabilité sérieuse et sans cesse soumise à un contrôle rigoureux, une expérience commerciale chaque jour plus à l'abri des surprises de la mauvaise foi de certains fournisseurs, font des *Concordia* des œuvres absolument sûres. La période des bilans est ouverte, et chaque coopérative locale apporte aux promoteurs de l'œuvre les résultats les plus réjouissants et aux populations des avantages d'ordre moral et financier très appréciables.

Ce sont d'abord les crédits supprimés ; partout, le payement au comptant, rigoureusement exigé, a permis de boucler les comptes sans aucun arriéré. Les bénéfices, partagés en fonds de réserve, en allocations aux œuvres sociales et charitables, en répartitions aux acheteurs coopérateurs, attestent une bonne marche commerciale et une saine administration.

La *Concordia* de Gruyères, par exemple, a pu donner aux acheteurs des répartitions du 8 % pour l'épicerie et du 6 % pour la boulangerie, tout en versant 3500 francs au fonds de réserve et 3600 francs aux œuvres sociales et charitables. Son chiffre de vente s'est élevé à environ 240,000 fr., et ses bénéfices nets à environ 20,000 fr. La jeune *Concordia* d'Enney verse 1000 fr. à la réserve, 500 fr. à une œuvre sociale et 3000 fr. en ristourne, avec une vente d'environ 45,000 fr.

De pareils résultats légitiment les plus belles espérances et sont la meilleure propagande. La vie sociale au village se développe ; l'esprit d'ordre et d'économie s'accroît ; les crédits, si lourds dans les budgets, disparaissent ; les promenades inutiles au chef-lieu s'espacent ; la fortune communale se reconstitue par les fonds de réserve ; les œuvres sociales locales ont des ressources abondantes, qui les multiplient et les développent ; les familles se constituent lentement, par la transformation des ristournes en obligations des *Concordia*, une épargne précieuse pour les jours mauvais ; enfin, par le service gratuit de l'*Action sociale* à tous les coopérateurs, la doctrine catholique sociale pénètre partout : tels sont les résultats d'un labeur social, dur sans doute, plein de difficultés de toutes sortes, mais réconfortant quand même.

L'Union romande des travailleurs catholiques, par son activité sociale, est pour le canton, et spécialement pour la Gruyère, un instrument admirablement souple de progrès matériel, moral et religieux ; elle mérite l'appui de tous ceux qui aiment le peuple et ne cherchent que son bien-être.

Puisse-t-elle voir venir à elle les masses populaires qu'elle désire servir et les classes dirigeantes qui pourraient l'aider si efficacement dans sa difficile et belle mission !

Dr A. Savoy.

Société pour le développement de Fribourg

Ensuite des nominations intervenues à l'assemblée générale du 29 janvier écoulé, le Comité de cette Société est constitué comme suit pour 1919 : président : M. L. Jungo, intendant ; premier vice-président : M. Fr. Broillet, architecte ; deuxième vice-président : M. Ch. Schnyder, directeur de banque ; caissier : M. L. Hartmann, caissier de ville ; secrétaire et directeur du Bureau de renseignements : M. L. Buclin, juge ; autres membres : MM. Guhl, directeur ; Lehmann, ingénieur cantonal ; de Schaller, architecte ; Schenker, négociant ; Tschopp, propriétaire ; Weissenbach, Antonin, ancien conseiller d'Etat ; Weissenbach, Alfred, négociant ; Von der Weid, conseiller d'Etat.

Le Bureau de renseignements de la Société, rue de Romont, 35, continue à être géré par Mlle Anna Koller et sera ouvert : en été de 9 à 12 heures du matin, de 2 à 5 heures du soir ; en hiver, de 10 à 12 heures du matin, de 2 à 4 ½ heures du soir. Il est fermé le samedi après midi. Le public peut y formuler ses desiderata dans un registre. Le Bureau continue, comme par le passé, à s'occuper des locations de chambres et d'appartements.

Au Gesellenverein

Cette société ouvrière, qui groupe environ 40 membres actifs, vient d'avoir une assemblée générale annuelle, très fréquentée. Des éloges ont été adressés à cette occasion, par le président, M. le chanoine Schœnenberger, au senior, aux caissiers et au bibliothécaire.

Le compte-rendu annuel présenté par le dévoué « senior » donne un aperçu clair et concis de la bienfaisante activité du *Gesellenverein* pendant l'année 1918. Le travail accompli a été considérable. L'année écoulée a vu notamment la réalisation d'un vœu particulièrement cher aux *Gesellen* de notre pays : celui de l'entrée dans la famille de la *Kolpingspost*, journal bi-mensuel de l'association des *Gesellenvereine* de la Suisse.

« Ces quelques lignes seraient trop incomplètes, nous écrit un *Geselle*, si nous n'y ajoutions un témoignage de vive gratitude à l'adresse du vénéré président, M. le chanoine Schœnenberger *et du vice-président, M. le député Zimmermann*, qui, depuis nombre d'années dirigent la société avec un dévouement infatigable. Ces remerciements vont aussi au comité protecteur, et, en général, à tous les amis de la jeunesse, qui ne ménagent pas leur sympathie au *Gesellenverein* ».

Pour nos enfants nécessiteux

Avec la date du 15 février, la collecte pour Vienne est terminée.

A partir de ce jour, continue cependant la collecte des coupons de pain pour les enfants nécessiteux. On recevra ces coupons à l'adresse suivante : Œuvre des enfants suisses nécessiteux et maladifs, Fribourg.

Envois reçus : Aumont, Riaz, anonyme Locarno, Mme veuve Maradan, Fribourg ; Belfaux, Châtel-Saint-Denis et M. C., à Matran, par Mlle Clément.

Caisse d'épargne de Farvagny

La Caisse d'épargne et de prêts de Farvagny a vu, pendant l'année 1918, ses affaires se développer encore. Sagement administrée et dirigée, cette banque a réalisé, pendant le dernier exercice, un bénéfice net de 12,683 fr., qui a reçu les affectations suivantes : 4,000 fr. à la réserve ordinaire, 3,000 fr. à la réserve spéciale, 600 fr. aux œuvres pies et 5,033 fr. à nouveau.

Les parts sociales de 1,000 fr. ont touché, comme ces années dernières, un dividende de 6 %.

Tramways de Fribourg

Les recettes totales du mois de janvier 1919 ont été de 20,264 fr. 45 contre 18,817 fr. 85 au mois correspondant de 1918, soit une augmentation de 6,446 fr. 60 pour le premier mois de 1919.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Chœur mixte de Saint-Nicolas. — Ce soir, lundi, à 8 ¼ h., répétition générale au local.

Gymnastique Hommes. — Ce soir, lundi, à 8 h. 30, leçon de gymnastique à la halle des Grand'Places.

Deutsche Vortragsgesellschaft. — Heute Abend 8 ¼ Uhr, Vortrag über : Das Rechtsgefühl im deutschen Sprachschatze, von Herrn Dr. U. Lampert, Prof. an der Universität. — Eintritt für jedermann frei.

Calendrier

Mardi 18 février

Saint SIMÉON, évêque et martyr

Ce saint était parent de Jésus-Christ selon la chair. Il succéda à saint Jacques comme évêque de Jérusalem. Il signala sa patience en souffrant, à l'âge de 120 ans, le supplice de la croix, en l'an 109.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 17 février

BAROMÈTRE

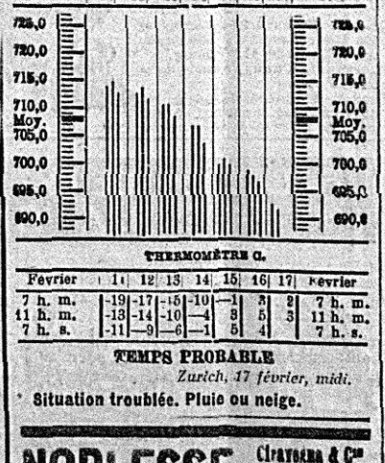

THERMOMÈTRE C.

Février	11	12	13	14	15	16	17	Février
7 h. m.	-19	-17	-15	-10	—1	3	2	7 h. m.
11 h. m.	-13	-14	-10	—4	8	5	3	11 h. m.
7 h. s.	-11	—9	—6	—1	5	4		7 h. s.

TEMPS PROBABLE

Zurich, 17 février, midi.

Situation troublée. Pluie ou neige.

NOBLESSE Cirafagna & Cie GENÈVE Vermouth délicieux
Vraie gourmandise
Se boit pur et glacé

Dernière Heure

L'armistice va être signé

Weimar, 17 février.

(Wolff.) — Le gouvernement allemand a télégraphié au secrétaire d'Etat Erzberger, l'autorisant à signer le traité d'armistice, quitte à remettre en même temps une protestation au maréchal Foch.

La question des prisonniers

Francfort, 17 février.

Hier, une grande manifestation de protestation a eu lieu à Francfort, au cirque Schumann, pour le retour des prisonniers de guerre. Une résolution a été votée demandant le rapatriement immédiat des prisonniers de guerre allemands.

Les expulsions dans la zone neutre

Mannheim, 17 février.

(Wolff.) — La commission exécutive du conseil des ouvriers a adressé le télégramme suivant au bureau socialiste international à Berne, au sujet des expulsions ordonnées par l'Entente :

L'Entente a ordonné que, dans la zone neutre du pays de Bade, tous les soldats démobilisés arrivés dans le pays après le 1er août 1914 doivent partir. Des milliers d'ouvriers, de fonctionnaires et d'employés sont ainsi sans travail et séparés de leurs familles. Un grand mécontentement règne dans la classe ouvrière. Nous demandons le retrait immédiat de cette mesure injustifiée.

La Ligue des nations

Milan, 17 février.

Le correspondant du *Corriere della Sera* à Paris dit que le pacte de la Ligue des nations laisse encore bien des choses à résoudre. Il ne doit être considéré que comme une base sommaire susceptible de modifications. Il n'est que l'énonciation de principes généraux que la discussion doit approfondir pour en indiquer des applications possibles et efficaces.

La reine d'Italie à Paris

Paris, 17 février.

(Havas.) — La reine Hélène d'Italie, accompagnée des princesses royales et de la duchesse d'Aoste est arrivée à Paris, dimanche matin, incognito.

Le roi d'Italie et les Dalmates

Rome, 17 février.

Le roi a reçu en audience la maire de Zara venu pour lui présenter ses hommages et ceux de sa ville. Zara est la seule ville dalmate qui a conservé une grande majorité italienne.

L'ambassade des Etats-Unis à Paris

Washington, 17 février.

(Havas.) — Dans les milieux en relations avec le président Wilson, on dit que M. Hugues Wallace a été désigné pour le poste d'ambassadeur des Etats-Unis à Paris.

Retour de M. Orlando à Rome

Rome, 17 février.

(Stefani.) — M. Orlando est arrivé.

Au Parlement de Weimar

Weimar, 17 février.

A l'Assemblée nationale, le député Haase, socialiste indépendant, a défendu l'institution des conseils de soldats, qui subsisteront, a-t-il dit, aussi longtemps que l'Allemagne aura une armée. Ces conseils auront des tâches importantes à remplir en vue de préparer la socialisation.

Haase s'attaque ensuite au gouvernement, qu'il accuse de la mort de Liebknecht et de Rosa Luxembourg. Il ajoute qu'Eichhorn apparaîtra bientôt à Weimar. Haase demande que les pièces qui se trouvaient dans les archives secrètes soient publiées immédiatement et sans restrictions.

On doit donner à la population d'Alsace-Lorraine la possibilité de décider dans un plébiscite libre à quel Etat elle veut appartenir. Ce serait un malheur si l'Entente repoussait cette revendication, car la soif de revanche qui existait en France auparavant serait transmise à l'Allemagne.

« Nous devons chercher par des négociations à conclure un compromis avec les Polonais.

« Notre parti est également partisan de l'union avec l'Autriche allemande.

« Nous sommes d'accord avec toute la Chambre pour demander la prompte libération de nos prisonniers de guerre. »

M. Noske, ministre de la défense nationale, dit :

« Le ministère de la défense nationale m'a été confié alors que nos forces militaires s'étaient définitivement effondrées. Aujourd'hui, beaucoup d'anciens soldats portent encore l'uniforme et cela donne une idée complètement fausse de la puissance défensive de l'Allemagne. Nous nous souvenons avec une profonde gratitude des grands sacrifices consentis par nos soldats pendant la campagne.

« Les officiers, les fonctionnaires et les soldats qui, malgré les plus grandes difficultés, ont rendu possible la retraite de nos troupes, méritent notre plus grande reconnaissance. Depuis la révolution, j'ai travaillé avec de nombreux officiers et j'aurais honte de moi-même si je ne déclarais pas que ces hommes, avec une abnégation extraordinaire, ont rendu de distingués services au peuple allemand. Nos meilleures forces, en ce qui concerne la défense nationale, sont constituées aujourd'hui par les unités de volontaires. Nous devons être reconnaissants à l'égard des hommes qui protègent le pays et défendent les conquêtes de la révolution.

« L'honneur allemand doit être défendu contre l'impérialisme polonais. Nous regrettons de ne pouvoir faire davantage pour la protection de nos frontières. Il y a à Posen de grandes quantités de denrées alimentaires destinées à l'Allemagne. Il est difficile de prévoir comment nous pourrons traverser cette période pénible si les denrées alimentaires qui devaient nous être fournies par les grands propriétaires polonais ne peuvent pas nous parvenir. C'est pour cela que nous voulons défendre nos frontières.

« Nos conseils de soldats allemands ont tenté de troubler l'exécution des mesures de protection des frontières.

« En ce qui concerne l'affaire de Liebknecht, la procédure suit son cours, et les lois seront appliquées dans toute leur rigueur. Je regrette la perte de toute vie humaine ; mais si, pour quelques têtes d'écervelés, il faut mettre en jeu le sort de centaines de milliers d'hommes, on est en droit de recourir aux mesures énergiques. *(Applaudissements.)*

M. Noske parle ensuite des incidents de Brême.

« De toutes les parties de l'Allemagne, on demande au gouvernement de mettre un terme aux désordres. Nous désirons vivement y arriver pacifiquement, mais si des hommes aveugles ne veulent rien entendre, alors nous agirons. »

Le député Risser, du parti populaire allemand (libéraux conservateurs), dit que son parti est prêt à se rallier à la république. Mais il garde une pensée reconnaissante à l'égard de la monarchie. Il salue l'union de l'Autriche allemande à l'Allemagne. Il fait des vœux pour la constitution d'un parti libéral unifié antisocialiste.

Démission du ministre des affaires étrangères d'Allemagne

Berlin, 17 février.

Tard dans la nuit, la *Gazette de Voss* a reçu une information de Weimar suivant laquelle le comte de Brockdorf-Rantzau aurait démissionné.

On n'a pas encore confirmation de cette nouvelle.

Les élections autrichiennes

Vienne, 17 février.

(B. C. V.) — A part quelques incidents de très minime importance, les élections pour l'assemblée nationale se sont écoulées dans le calme. La participation au scrutin a été très élevée. On parle du 80 % des électeurs. Les femmes, notamment, ont fait un grand usage de leur droit de vote.

L'Autriche allemande

Paris, 17 février.

(Havas.) — On croit tenir la preuve que le gouvernement de Berlin a exercé une pression sur Vienne pour obtenir l'union de l'Autriche allemande à l'Allemagne. Si ce fait est constaté, il est possible que l'Entente ne reconnaisse pas la nouvelle Constituante.

Le *Matin* écrit :

« Nous proposerons peut-être que l'Autriche se rattache à l'Allemagne, mais demeure administrativement un Etat unifié, où les Allemands n'auront le droit, ni de lever des troupes, ni de construire des forteresses. Nous proposerons pour elle un régime pareil à celui que l'Entente souhaite pour la rive gauche du Rhin. »

(Le projet de l'union de l'Autriche à l'Allemagne est un vœu des socialistes et des radicaux des deux pays. L'opinion catholique autrichienne y est hostile.)

La politique hongroise

Budapest, 17 février.

(B. C. H.) — Le programme du parti Carolyi vient d'être publié. Il préconise un rapprochement entre les bourgeois et les socialistes.

Audience pontificale

Rome, 17 février.

Le Saint-Père a reçu, samedi, en audience le R. P. Caterini, procureur général des Dominicains.

Le monument de Pie X

Rome, 17 février.

On a effectué le transport d'un bloc de marbre du poids de 20,000 tonnes, qui doit servir à l'érection, dans la basilique de Saint-Pierre, de la statue de Pie X.

Sommaire des Revues

Les numéros de janvier et février de l'*Exportateur suisse* (*Swiss Exporter*) (Zurich, rue Rœmi, 5/7) sont entièrement consacrés à l'exploitation de nos forces hydrauliques. En prévision de l'énorme essor que la mise en valeur de nos forces hydrauliques prendra pendant la période transitoire de l'après-guerre, l'*Exportateur suisse* s'est fait un devoir de renseigner l'étranger sur les progrès réalisés en Suisse dans la construction des turbines et de favoriser ainsi l'exportation suisse des machines.

Publications nouvelles

Le tragique quotidien, par le R. P. Louis Perroy. In-12 (major. comprise). Prix : 4 fr. 80. P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris.

M. Louis Perroy nous montre la tragédie quotidienne de la vie humaine, d'abord comme en théorie dans une suite de pensées et de réflexions profondes, puis en pratique dans trois drames délicats et poignants tout à la fois. Enfin, ramassant tout ce qu'il a voulu nous dire, comme une dernière synthèse, il termine son ouvrage par une nouvelle originale, d'allure étrange au premier abord, mais du plus dramatique intérêt.

C'est une fausse économie que de négliger les dérangements de la digestion et de l'alimentation, au lieu de faire la petite dépense d'une boîte de Pilules Suisses du Pharmacien Richard Brandt et qui procurent tous les jours des selles régulières, évitant ainsi de longues, pénibles et coûteuses maladies. La boîte avec et sans « Croix blanche sur fond rouge » portant l'inscription « Rich. Brandt » au prix de 1 fr. 25 dans les pharmacies. H 5730 Q 1136

†

Monsieur et Madame Jules Rossier et famille, gendarme, à Morat ; M. et Mme Lucien Rossier et famille, instituteur, à Chapelle-sur-Oron ; Mme et M. Ducrest-Rossier, à Blessens ; Mme et Mme Wicht-Rossier et leur famille, aubergistes, à Onnens ; Mme et M. Hayoz-Rossier et leur famille, à Belfaux ; M. et Mme Joseph Rossier et leur famille, instituteur, à Forel ; M. et Mme Léon Rossier et leur famille, instituteur, à Praroman ; Mme et M. Collaud-Rossier, à Saint-Aubin ; M. et Mme Auguste Rossier et leur famille, à Orbe ; M. Célestin Rossier, en France ; la famille Maurice Rossier-Christinaz, à Giettens, ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Joseph ROSSIER

leur cher père, beau-père, grand-père et oncle, décédé le 10 février, à l'âge de 76 ans, muni des secours de la religion.

L'ensevelissement a eu lieu à Mannens, jeudi, 13 février, à 9 ½ heures du matin.

†

La Commission de l'Orphelinat paroissial de Romont a le regret de faire part de la grande perte qu'elle vient de faire dans la personne de

Révérende Sœur Victorine Carrard

de la Congrégation des religieuses de la Sainte-Croix, d'Ingenbohl

de Font (Broye), décédée à Romont, le 15 février, à l'âge de 24 ans, après une pénible maladie, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Romont, mardi, 18 février, à 9 heures.

†

Madame et Monsieur Heer-Zimmermann, à Lausanne ; Mademoiselle Flora Zimmermann, à Romont ; M. et Mme Max Zimmermann-Muller et leurs enfants, à Romont ; Mlle Alice Zimmermann, à Romont ; M. et Mme Otto Zimmermann-Delamare et leurs enfants, à Madrid ; Mme veuve Liaudat et Mlle Zoé Liaudat, à Lausanne, ainsi que les familles alliées, ont la grande douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame veuve Annette Zimmermann

née Genoud

leur bien-aimée mère, belle-mère, grand'mère, sœur, tante et parente, décédée paisiblement, dans sa 75me année, dimanche, 16 février, après une longue et pénible maladie, vaillamment supportée.

L'enterrement aura lieu à Romont, mercredi, 19 février, à 9 h. ½ du matin.

Cette annonce tient lieu de lettre de faire part.

†

Monsieur Alex. Yerly, à Bulle ; Monsieur et Madame Borioli-Yerly, à Lugano ; M. Louis Yerly ; Mesdemoiselles Clara, Marthe, Louisa, Antonie Yerly, et M. Jules Yerly, à Bulle, ainsi que leur nombreuse parenté, ont la grande douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Constance YERLY

née Oberson

leur chère épouse, mère, belle-mère et parente, décédée le 16 février, dans sa 48me année, après une longue maladie, munie des secours de la religion.

L'ensevelissement aura lieu à Bulle, mercredi, 19 février, à 9 h. ¾ du matin.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

M. Louis Barras, à Bulle ; M. et Mme Auguste Barras-Blanc et leurs enfants, à Bulle ; Mlle Rosa Barras, à Bulle ; Mme et M. Léon Blanc-Barras et leurs enfants, à Bulle ; M. et Mme Ernest Barras-Moret et leurs enfants, à Broc ; M. Jules Barras, à Lyon ; M. et Mme Alfred Barras-Marchini, à Fribourg ; Mme veuve Paul Barras-Burdel et son fils André, à Fribourg ; les familles Barras, Raboud, Maillard, Pasche et leur nombreuse parenté ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mademoiselle Sophie BARRAS

leur chère sœur, belle-sœur, tante, nièce et cousine, décédée pieusement, à Bulle, le 16 février.

L'ensevelissement aura lieu à Bulle, demain, mardi, 18 février, à 9 h. ¾ du matin.

Monsieur Max de Techtermann et ses filles remercient vivement les autorités militaires, le régiment 9, les diverses sociétés et, en général, toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie à l'occasion du décès de leur cher fils et frère

Jean de TECHTERMANN

Institut de Hautes Etudes

Mardi, 18 février, à 4 heures : M. Turmann : *Sociologie*. A 5 heures : M. Bovet : *Les époques musicales et leurs caractéristiques II.*

EN CAS DE DÉCÈS

adressez-vous aux

Pompes funèbres générales

Hessenmuller, Genton, Chevallaz (S. A.)

Béat CORBOUD, représentant

Fribourg

Magasin et bureaux : rue de Lausanne, 66

Fabrique spéciale de CERCUEILS Téléphone COURONNES Grand choix de

Siège social : LAUSANNE

SALLE DE LA GRENETTE, FRIBOURG

CONFÉRENCE

organisée par la Société de

BELLES-LETTRES

au profit d'œuvres de bienfaisance

LE MERCREDI 19 FÉVRIER

à 8 ¼ heures du soir

M. Philippe GODET

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE NEUCHATEL

HOMME DE LETTRES

VICTOR HUGO, poète de demain

Prix des places : 1 fr. (2 fr. 50 pour les places réservées)

Cartes en vente au Pachs, rue de Lausanne ; au Vizir, place de la gare ; au Cosmopolite, rue de Romont, et à l'entrée. 1190

Ne manquez pas cette offre avantageuse

PENDULETTES Wolter-Mœri

Garantie 3 ans

N° 290. Pendulette, en bois sculpté, hauteur 18 cm., bon mouvement Fr. 2.75

N° 508. Pendulette très belle sculpture, comme gravure ci-contre, très bon mouv. Fr. 3.95

N° 704. Pendulette sculpture riche et soignée, hauteur 22 cm., excellent mouv. Fr. 5.—

RÉVEIL DE PRÉCISION Wolter-Mœri

Garantie par écrit pour 3 ans

N° 245. Réveil avec grande cloche, souvenir occupation de la frontière, mouv. de première qual., *réglé à la minute, sonnerie extra* forte, avec cadran lumineux Fr. 11.75

BAROMÈTRE CHALET WOLTER-MŒRI

N° 502. Baromètre chalet, bonne qualité et bon fonctionnement garantis. Meilleur prophète indiquant le temps au moins 24 heures à l'avance. Très joli garniture de chambre Fr. 8.—

ENVOI CONTRE REMBOURSEMENT – ÉCHANGE ADMIS

Catalogue illustré de montres, chaînes, bijouterie, régulateurs et réveils sur demande gratis et franco. 982

C. WOLTER-MŒRI Fabrique d'horlogerie **La Chaux-de-Fonds**

GRAND CHOIX

EN

Articles de ménage

EN

aluminium, émail et bois

Porcelaine - Faïences

Cristaux - Verrerie

Couverts de table argentés

Articles nickelés

Rue de Romont, 20 **AU DOCK** Téléphone 6.60

Böhme & Cie

FRIBOURG

Même maison à Berne : **BÖHME & Cie rue du Marché, 46**

Grande vente de bétail

Le soussigné exposera en vente publique, à **Vetterwil**, près de **Schmitten, le jeudi 20 février prochain,** dès 9 ½ heures du matin 32 vaches, la plupart portantes ou fraîches vêlées 3 génisses non portantes. 5 taures, un taureau d'élevage primé de 14 mois, 8 veaux, 8 petits porcs 3 cloches et clarines ainsi qu'un hache-paille. Ce bétail est de la race du Simmenthal dont 28 pièces primées en Ire classe.

Bétail de montagne de premier choix.

Nicolas ÆBISCHER.

BONNES VENDEUSES

pour nos rayons :

Lingerie pour dames

Bas et gants

Article pour messieurs, parlant allemand et français. 1182

Offres avec copie de certificats, photographie et prétentions de salaire à **LŒB, frères, S. A.,** Thoune. Oberland bernois.

A VENDRE

dans les environs de Fribourg, **maison d'habitation,** avec environ 4 ½ poses de terre Magnifique verger, étable, remise, eau, électricité, Affaire avantageuse. N° 803. 1191

S'adresser à l'Agence Immobilière et commerciale fribourgeoise S. A., rue du Pont-Suspendu, 79, à **Fribourg.** Tél. 4.33.

PERSONNE

d'une trentaine d'années sachant faire la cuisine, est **demandée** pour faire le ménage de 3 personnes. Gages selon entente.

S'adresser à **Mme A. Musy,** Grand'Rue, Bulle.

Demoiselle de magasin

On demande, pour **épicerie et mercerie,** vendeuse expérimentée, possédant bonne instruction et au courant des deux langues.

Offres avec copies de certificats et photo. sous chiffres 683. **Publicitas S. A., Sion.** 1094

Si vous avez des

chevaux pour abattre

adressez-vous directement à

Ch^s NYDEGGER

aubergiste

CRESSIER-sur-Morat

On reprendrait en location, de préférence à la campagne,

magasin d'épicerie mercerie

S'adres. à **E. R. Poste restante, Neuveville, Fribourg.** 1075

Gros AGRICULTEUR fribourgeois, catholique, **demande à acheter** pour février 1920, un

domaine

bien situé, de 40 à 160 poses. 1002 209

Agence Immobilière Fribourg., Edouard Fischer, Avenue de la Gare, Fribourg.

OCCASION

A vendre un grand phonographe, bon état, pavillon nickelé, grand nombre de disques. Prix avantageux. A la même adresse 2 belles peaux de mouton chamoisées 1185

S'ad. sous P 1084 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

ON DEMANDE

pour une famille catholique de Frauenfeld, une

jeune fille

de la campagne, robuste et sérieuse, aimant les enfants, pour aider dans tous les travaux du ménage. Bons gages et vie de famille. 1189

S'adresser par écrit ou personnellement, à **Mme Grivel, rue de Lausanne, 58, Fribourg.**

ON DEMANDE

une jeune fille

robuste, âgée de 14 à 15 ans, comme volontaire, pour garder 2 enfants ; bonne occasion d'apprendre l'allemand. Entrée si possible tout de suite.

S'ad. sous P 1087 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

ON DEMANDE

une gentille

jeune fille

honnête, pour faire tous les travaux d'un petit ménage et aider au café. Vie de famille, gage selon entente. 1187

S'adr. à **Mme Clément, rue de Romont, 17, Fribourg.**

Petit magasin de la campagne **demande**

servante

pour le 1er mars, pour faire le ménage et garder les enfants. 1186

S'ad. sous P 1085 F à Publicitas S. A., **Fribourg**

Offre de places

On demande pour tout de suite, pour la France, **10 monteurs électriciens,** pour lignes aériennes (hommes sérieux et munis de bons certificats).

Offres à adresser avec indications détaillées (salaire, etc.) à **M. Kæltz, Uraenbach,** ct. Berne.

Cuisinière

sachant faire une bonne cuisine **est demandée** pour un ménage sans enfant.

Ecrire s. chif. P 2110 S Publicitas S. A., **Lausanne.** 1174-235

ON DEMANDE

jeune fille

bien au courant des travaux d'un ménage et sachant faire la cuisine, pour petite famille habitant hors de ville. Gages 50 fr. par mois. 1195

S'adresser sous chiffre P 1097 F à **Publicitas S. A., Fribourg.**

A VENDRE

à Fribourg, dans le quartier de l'Auge,

maison locative

de trois étages, sous-sol, caves, galetas, buanderie, petit jardin, eau, gaz, électricité. N° 349

S'adres. à l'Agence Immobilière et Commerciale fribourgeoise S. A., rue du Pont-Suspendu, 79, **Fribourg.** 1192

Téléphone 4.33.

POUDRE ALPHA

Le meilleur Shampooing

Son emploi régulier assure l'entretien du cuir chevelu et donne aux cheveux le lustré si recherché.

Se fait :

Aux Camomilles. Au Romarin

Au Jaune d'œuf. Au Goudron

Grande Pharmacie et Droguerie Bourgknecht & Gottrau, rue de Lausanne, 37, Fribourg.

Pharmacie Cuony, Avenue de la Gare, Fribourg.

Pharm.-Droguerie G. Lapp, rue St-Nicolas 159, Fribourg, et dans toutes les pharmacies, drogueries et

— Fr. 2.50 l'exemplaire

L'Imprimerie O. WALTER, à Olten

PUBLIERA PROCHAINEMENT :

Die Rechtsstellung des Apostol. Stuhles im Völkerbund

(La condition juridique du Saint-Siège dans le système de la Société des Nations)

PAR

Joseph MULLER, docteur en droit, **Fribourg**

Du même auteur :

DIE VÖLKERRECHTLICHE STELLUNG DES PAPSTES

Ouvrage documenté de 284 pages

Einsiedeln et New-York 1916

JUGEMENTS DE PRESSE SUR L'OUVRAGE :

« Dans le grand nombre des produits littéraires qu'a fait éclore la question romaine, le présent ouvrage se distingue tout particulièrement par une division limpide et un exposé logique des matières, comme aussi par une documentation exacte de textes décisifs et en partie difficiles à trouver. »

(Prof. Dr H. Lammasch (ancien premier ministre), dans l' „Allg. Literaturblatt", Vienne, 1er février 1917.)

« Œuvre scientifique impartiale, munie de toutes les preuves que fournit l'érudition. »

(Prof. Dr Amos S. Hershey, dans le „Journal américain de droit international", Washington, janvier 1918.)

Les conventions de La Haye

du 18 octobre 1907, sur le droit de médiation

Quatre éditions : Fribourg et Bellinzone, 1916-17.

JUGEMENTS DE PRESSE SUR L'OUVRAGE :

« Un ouvrage d'une grande importance et d'actualité. »

(„Rivista int. di scienze sociali" Rome, avril et juillet 1917.)

« Un chef-d'œuvre d'érudition et de clarté. »

(Dr A. d'Aguel, Marseille, février 1917.)

« C'est un travail très convaincant avec une argumentation neuve. »

(Vrede door Recht, La Haye, févr. 1917.)

Le programme de paix du Souverain Pontife

en deux langues : Fribourg et Amsterdam, 1917-18.

L'Onguent Philocome

fait disparaître les démangeaisons, pellicules, et arrête la chute des cheveux ; résultat certain et prouvé.

Préparé seulement par la **DOLCI S. A., Paris, Lausanne.** – En vente au prix de fabrique, au dépôt **A LA GERBE D'OR rue de Lausanne, 22.** P 10019 F 1172

Hôtel-pension

A VENDRE

A vendre, dans station de montagne du Valais (alt. 1000 m), à 5 minutes d'une gare, Hôtel-Pension, entièrement meublé, avec deux jardins et terrasses, 18 chambres à coucher. Eeau, électricité, chambre de bains. Mobilier, lingerie, argenterie en parfait état. Position magnifique ; vue splendide et imprenable. Conditions avantageuses.

Pour renseignements et pour traiter, s'adresser à l'*Etude Edouard Coquoz, avocat et notaire, à Martigny-Ville.* Inventaire du mobilier à disposition. 957

ATTENTION

Nouveauté **Nouveauté**

Lampe à carbure parfaite pour remplacer le pétrole et les bougies : utilité incontestable dans chaque ménage. – En vente dans tous les bons magasins et par

J. Ad. Gaillard, Kronenstr. 38, Zurich 6.

Demoiselle diplômée

DE LA

Faculté des lettres de Berne

DEMANDE encore, à Fribourg, **QUELQUES ÉLÈVES pour leçons d'anglais** ou cours de littérature anglaise. — Ecrire sous chiffres Ao 1316 Y à **Publicitas S. A., Berne.**

MODES

Bonne modiste de la campagne demande une **apprentie.**

S'adresser à **Mme Renevey, modes, Grandsivaz, Broye.** 1024

On demande

pour famille, à Fribourg, **personne** de 20 à 30 ans, sachant faire la cuisine et s'occuper des soins du ménage. Gages à convenir.

S'adres. sous P 1059 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

ON DEMANDE

1 à 2 jeunes gens

pour le travail de pierres fines pour horlogerie ; rétribution après 15 jours, suivant capacités.

S'adresser : **Stalder, 10, au 2me étage.** 1165

Fabrique demande pour son bureau

demoiselle ou monsieur

pour la correspondance française et d'autres travaux de bureau. (Machine à écrire) Personne sachant l'allemand sera préférée.

Offres avec références et prétentions sous chiffres P 1068 F à Publicitas **S. A., Fribourg.** 1169

Femme de chambre

Hôtel à **Lausanne** demande jeune fille comme femme de chambre. Entrée tout de suite. Bons gages assurés. 1115

Ecrire s. D 10571 L Publicitas S A **Lausanne.**

Une demoiselle

connaissant deux langues et un peu l'italien, **demande place** dans un bureau. 1164

S'ad. sous P 1064 F à Publicitas S A **Fribourg**

ON DEMANDE UNE femme de chambre

sachant coudre et repasser s'adresser chez **Mme Henri de Week, rue Geiler, N° 16, Fribourg.**

ON DEMANDE

JEUNE HOMME

sachant traire et conduire les chevaux. Bons gages et vie de famille. 1101

S'ad. sous P 122 J à Publicitas S. A., **St-Imier.**

JE DEMANDE

caisse enregistreuse

(NATIONALE)

on bon état.

Offres avec description exacte sous chiffre F 167 Z à Publicitas S. A., Fribourg.

PERDU

dimanche matin, des barmettes à Beauregard, **boule cloutée argent**

Rapporter contre récompense : **Beauregard 8, 2me étage.** 1166

Schœffer frères

Varis, 29, Fribourg. Tél 6.55

Chauffage central

Installations sanitaires

Petits oignons

à replanter

1er choix (environ 500 pièces au kg.) à **2 fr. 10** le kg. Fort rabais aux revendeurs.

Ch. Valliemia

Md Grainier, **Lausanne**

Catalogue des graines gratis Petit guide du jard. amateur 0.30. 1173

FABRIQUE DE CHAUFFAGE CENTRAL S. A. BERNE

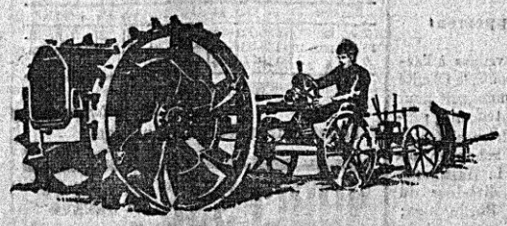

Séchoirs à fruits,

légumes, marcottes, de différents systèmes.

Séchoirs à fourrages

donnant le maximum de rendement et augmentant la valeur nutritive des produits.

Dessiccateur universel

Brevet + N° 61912.

TRACTEURS POUR L'AGRICULTURE

Un consolant message du „Mercure":

Sauf pour les marchandises monopolisées, le

rationnement

de nos articles est de

nouveau révoqué.

Les cafés – verts et torréfiés – et **les thés** peuvent de nouveau s'obtenir en n'importe quelle quantité.

Toujours grand choix d'excellents mélanges.

De même, riches assortiments de

Chocolats, Cacaos, Confitures Conserves, Biscuits, Bonbons etc.

Maison Spéciale pour les Cafés

„MERCURE"

Chocolats suisses et Denrées coloniales

Plus de 135 succursales en Suisse.

SOCIÉTÉ DES CONCERTS, FRIBOURG

5me année

IIme CONCERT

Mardi 18 février à 8 ¼ h. du soir, à la Grenette

Mademoiselle Georgette Güller

PIANISTE

Monsieur Joseph SZIGETI

VIOLONISTE

Abonnement aux 3 derniers concerts : Réservés **14 fr.** ; Premières, **9 fr.** – Prix des places pour concert Réservées, **6 fr.** ; Premières : **4 francs** Location au Magasin de musique L. VON DER WEID 29, rue de Lausanne.

Chauffage central

Albert BLANC

La Prairie, 55, Pérolles

TRANSFORMATIONS RÉPARATIONS

Soudure autogène

Téléphone 5.77 Téléphone 5.77

Banque hypothécaire suisse, à Soleure

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Messieurs les actionnaires de la Banque hypothécaire suisse, à Soleure, sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le samedi 22 février, à 11 heures du matin, à l'hôtel de la Couronne, à Soleure.

ORDRE DU JOUR :

I. Rapport du Conseil d'administration sur les comptes de l'année 1918.

II. Rapport des contrôleurs

III Décisions concernant : a) Approbation du rapport et des comptes pour l'année 1918 ; b) Décharge à donner au Conseil d'administration ; c) Fixation du dividende et approbation des propositions concernant l'emploi du solde du compte de profits et pertes.

IV. Nomination d'un membre du Conseil d'administration.

V. Nomination de deux contrôleurs et de leurs suppléants pour les années 1919 et 1920.

Pour obtenir le droit de vote, les actionnaires auront à faire le dépôt de leurs actions au plus tard trois jours avant celui fixé pour l'assemblée générale, à l'**Office de la banque, à Soleure,** ou chez **MM. Week, Æby & Cie, banquiers, à Fribourg.**

Le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi que le rapport des contrôleurs, seront déposés huit jours avant l'assemblée générale dans les bureaux de la Banque, où les actionnaires peuvent en prendre connaissance. 959

Soleure, le 15 janvier 1919.

Au nom du Conseil d'administration de la Banque hypothécaire suisse :

Le président : A. Kully-Glutz.

LA SUISSE

SOCIÉTÉ D'ASSURANCES SUR LA VIE ET CONTRE LES ACCIDENTS

LAUSANNE

– FONDÉE EN 1858 –

Renseignements gratuits par

Agence générale

G. WAGNIÈRE, Beauregard, 8, Fribourg

Téléph. 673

VENTE DE VIN

A vendre par voie de soumission, la récolte du vignoble de l'état au Vully, soit environ 11,000 litres vin blanc en 4 vases.

Pour déguster les vins et prendre connaissance des conditions, s'adresser à M. Jules Gasser, surveillant des vignes, à Môtier, et déposer les offres pour vin clair, vin trouble et lies, à l'administration des Vignes, Grand'Rue, 26, à Fribourg, **avant le 28 février 1919.** 1102

L'ADMINISTRATION DES VIGNES.